

COMMUNE DE MOISSAC

ARRONDISSEMENT
DE
CASTELSARRASIN

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MILLE ONZE LE 15 septembre (15/09/2011)

Le Conseil municipal de la Commune de Moissac étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation faite le 9 septembre, sous la présidence de Monsieur NUNZI Jean-Paul, a été appelé à délibérer sur les questions suivantes :

ÉTAIENT PRÉSENTS: M. Jean-Paul NUNZI **Maire,**

Mme Marie CAVALIE, M. Pierre GUILLAMAT, Mme Marie CASTRO, M. Guy-Michel EMPOCIELLO, M. Rolland ROUX, Mme Hélène DELTORT, M. Bernard REDON, **Adjoints,**

M. Alain JEAN, Mme Eliane BENECH, M. Didier MOTHEs, Mme Nicole STOCCO, M. Gérard CHOUKOUd, Mme Christine LASSALLE, M. Georges DESQUINES, Mme Estelle HEMMAMI, M. Franck BOUSQUET, M. Abdelkader SELAM, M. Gérard VALLES, Mme Christine FANFELLE, M. Guy ROQUEFORT, Mme Colette ROLLET, M. Gilles BENECH, Mme Carine NICODEME, M. Claude GAUTHIER, **Conseillers Municipaux**

ÉTAIENT REPRÉSENTÉS :

Mme Martine DAMIANI (représentée par Mme LASSALLE), Mme Marie DOURLENT (représentée par M. JEAN), **Adjoints,**

M. Philippe CHAUMERLIAC (représenté par M. ROUX), Mme Odile MARTY-MOTHEs (représentée par Mme CASTRO), Mme Nathalie DA MOTA (représentée par M. REDON), M. Richard BAPTISTE (représenté par M. MOTHEs), Mme Nathalie GALHO (représentée par M. BENECH), **Conseillers Municipaux**

ÉTAIT ABSENT :

M. Patrice CHARLES, **Conseiller Municipal**

Mme STOCCO Nicole est nommée secrétaire de séance.

10 – 15 Septembre 2011

SUBVENTION SYNDICAT DU CHASSELAS - FETE DES FRUITS

Rapporteur : Monsieur Redon

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée communale que la ville de Moissac organise les 17 et 18 septembre 2011 « La fête des fruits » qui a lieu tous les deux ans et que l'organisation de la manifestation a été confiée à une chargée de mission qui par ailleurs travaille au syndicat du chasselas à temps partiel.

Vu la surcharge des tâches à réaliser à l'approche de la manifestation, le syndicat du chasselas propose, afin de maintenir son activité auprès des chasselatiers à une époque cruciale de la production, de recruter un remplaçant sur quelques semaines en soutien de la chargée de mission.

Ceci représente un coût supplémentaire pour le syndicat en faveur de l'organisation de la fête des fruits ce qui amène la mairie à prendre en considération cet effort consenti et donc à envisager une participation financière à la prise en charge en charge de cet emploi occasionnel à hauteur de 1500 euros.

**Le Conseil Communal,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

APPROUVE l'effort consenti par le syndicat du chasselas en vue du bon déroulement de la manifestation « fête des fruits »

DECIDE d'octroyer une subvention de 1500 euros imputée sur le budget de la fête des fruits 2011

Pour copie conforme
Moissac le 16 Septembre 2011
Le Maire,



Jean-Paul NUNZI

20 SEP 2011

Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal de TOULOUSE dans un délai de 2 mois à compter
De la transmission en préfecture le :
De sa publication et/ou notification le :